

Association pour la Musique d'André Amellér

*82, rue du 22 septembre
92400 Courbevoie*

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 3 juillet 1999 au siège de l'Association de 15 heures à 17 heures.

Le président Bernard Dupaquier ouvre la session. Le nom d'André Amellér est régulièrement associé aux différentes responsabilités de Bernard Dupaquier. Le président souhaite « rendre la Musique aux musiciens » et faire perdurer la mémoire d'André Amellér en remettant au goût du jour les compositeurs français qui ont fait et qui font de la Musique pour la France. Le président évoque le concert que l'Association souhaite organiser en 2000 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la mort du compositeur. Dans la mesure où le budget risque d'être important, il est préférable de limiter l'ambition de ce concert et choisir le qualitatif plutôt que le quantitatif. Le président conclut son intervention en indiquant qu'André Amellér reste bien l'une des facettes de la défense de la Musique française et que celle-ci est porteuse d'espérances nouvelles. Ainsi, le fil conducteur de l'action de l'Association est-il assuré. Avec le site Internet, le rayonnement national et international du compositeur est-il important. Le catalogue continue à être distribué au gré des circonstances. Une progression a été remarquée par les demandes faites aux éditeurs. Enfin, le président souhaite envoyer systématiquement le catalogue aux membres de l'Association DACAPO, anciens élèves du Conservatoire de Dijon de 1955 à 1970 qui ont connu le Maître. Parmi eux, une soixantaine fait une carrière professionnelle dans la Musique.

Le secrétaire général présente le rapport moral de l'Association.

Le CD numéro 5 a été gravé et est diffusé. Il comporte 4 œuvres enregistrées :

- Six mélodies pour soprano avec flûte et harpe
- Suite concertante pour hautbois et orchestre à cordes
- Alborada para la fiesta de las flores pour piano et orchestre
- La Moresca (suite de danses sur des thèmes corses)

Chaque CD est vendu 50 Francs pour les membres de l'Association à jour de leur cotisation, à 65 Francs pour les non membres. A ce prix doivent être ajoutés les frais de port.

La Sonatine en sol pour piano est parue aux Editions Combre. Ce morceau est imposé pour le Concours Jean-Sébastien Bach qui aura lieu en janvier 2000. Fin 1998, le Concerto pour trompette et orchestre est sorti aux Editions Combre. Distribué aux grands solistes actuels, il a trouvé un accueil très favorable et sera imposé au Concours du Conservatoire Royal de Bruxelles et dans différents CNR de France. Deux œuvres pour carillon vont être éditées par la Guilde des Carillonneurs de France qui est très intéressée manquant d'œuvres contemporaines pour carillon.

Une démarche a été faite auprès de Madame Catherine Massip du département Musique de la Bibliothèque Nationale à Paris pour lui demander si la Bibliothèque accepte éventuellement le patrimoine d'un compositeur. La réponse a été positive, différents contrats juridiques sont proposés : don de l'œuvre, dépôt, peut être d'autres formes à voir avec la BN. Les manuscrits peuvent être compulsés par les étudiants et autres musiciens. Madame Catherine Massip connaissait bien André Amellér lorsque le directeur du département était Monsieur Fedorov.

Le catalogue est continuellement et régulièrement distribué au fil des rencontres notamment dernièrement à l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, au Ministère de la Culture, direction du Patrimoine. Il est souhaité que les références aux CD soient insérées dans les catalogues distribués.

Les œuvres non éditées sont également distribuées. Il est constaté par les relevés de la SACEM que la plupart des œuvres sont jouées à l'étranger.

Le site Internet est assez régulièrement mis à jour. Il a été constaté une importante augmentation du nombre de visites. Le rythme de juin 1997 à juin 1998 était en moyenne de 2 visites par jour, de juin 1998 à juin 1999, il est de plus de 3,3 visites par jour avec les quatre derniers mois un rythme de 6,5 visites par jour. Les visiteurs hors France sont les plus nombreux. L'un d'eux, un canadien échange régulièrement avec l'Association. Il nous a fait connaître un enregistrement de Baie-Comeau pour saxophone par l'École de Musique de Chicoutimi.

Un article est projeté pour publier dans le journal de la CMF afin de promouvoir les CD. Un article pourrait également être publié par La Lettre du Musicien.

Le concert que l'Association souhaite organiser en 2000 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la mort du compositeur est longuement évoqué. Il pourrait être organisé un dimanche d'octobre 2000 (le 1^{er}, le 8 ou le 15). La date de 8 octobre semble la plus favorable. Après discussion, il semble qu'une salle comme la salle Rossini pourrait être retenue. La répétition générale pourrait avoir lieu le samedi précédant le concert dans une plus petite salle comportant des équipements d'enregistrements. Cette salle pourrait être « La Fenêtre ». Il sera demandé aux musiciens l'autorisation d'enregistrer ce concert et de le diffuser sur un CD souvenir. Une esquisse de programme est évoqué avec les œuvres suivantes :

- Adagio pour violon (opus 263)
- Noctuelle de printemps (op 203)
- Sonate pour cor et 14 instruments (opus 32)
- Une pièce pour tuba
- Une pièce pour contrebasse (en hommage à l'interprète)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le rapport financier est ensuite présenté et est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures.

Vu, le Secrétaire Général, Jean-Hervé Amellér

Dernière minute : le CD numéro 6 a été gravé. Ce double CD présente « La Lance de Fingal ». Il est vendu au prix de 100 Francs pour les membres de l'Association, 130 Francs pour les non membres (port en sus).

Appel de cotisation pour l'année 1999

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 1999)

Les cotisations pour l'année 1999 sont les suivantes :

Membre actif	150 F
Membre bienfaiteur	libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
Association pour la Musique d'André Amellér.